

POCQUET DU HAUT-JUSSÉ (B.A.). *Correspondance politique de Barthélémy Pocquet, rédacteur du Journal de Rennes, 1848-1873*. Paris, librairie Klincksieck, 1976, in-8°, 221 pages. Institut Armoricaïn de Recherches économiques et humaines. Textes et documents n° 2. Université de Haute-Bretagne, Rennes.

Tous les historiens qui s'intéressent à la presse du XIX^e siècle se heurtent un peu partout à des difficultés parfois insurmontables, en ce qui concerne notamment les journaux de province. Ceux-ci, tout d'abord, n'ont pas tous, loin de là, été conservés intégralement et, même en joignant aux ressources de la Bibliothèque Nationale et des Archives départementales celles de plusieurs Bibliothèques municipales, il est parfois impossible de disposer de la collection complète d'un périodique donné (1), certains titres d'ailleurs n'étant connus que par une mention relevée dans un annuaire (2). Quant aux archives administratives de la presse, provenant des services préfectoraux chargés de la surveillance des organes politiques au siècle dernier, elles peuvent le plus souvent être retrouvées tant aux Archives nationales qu'aux Archives départementales et ce sont de tels documents qui nous permettent d'avoir un certain nombre de précisions sur les propriétaires des journaux, par exemple, ou encore sur le nombre de leurs abonnés. En revanche, les archives proprement

(1) En ce qui concerne la presse d'Ille-et-Vilaine des dernières années du Second Empire à la fin du régime de Vichy, un inventaire aussi complet que possible a été dressé et publié il y a huit ans sous l'égide de la Bibliothèque Nationale. Aussi surprenant que cela puisse paraître, l'existence de cet ouvrage, où figure pour la première fois l'état et la localisation des collections de périodiques, souvent dispersés en différentes bibliothèques publiques, est encore ignorée de bien des historiens de la Bretagne, et non des moindres. Il s'agit de: BUFFET (Henri-François), CARDOT (Charles-Antoine) et WATELET (Jean), *Bibliographie de la Presse française politique et d'information générale. 1865-1944*. — 35 — ILLE-ET-VILAINE. Paris, Bibliothèque Nationale, 1969, in-8° (80 pages).

On ne connaît, par exemple, aucune collection complète de « *L'Avenir de Rennes* », journal républicain fondé en juin 1870 et, pour cette dernière année, la série la plus importante dont nous disposions se trouve à la Bibliothèque Municipale de Vitré. (BUFFET, CARDOT et WATELET, *op. cit.*, page 17.) De « *L'Impartial de l'Ouest* », quotidien rennais paraissant en 1871 et cité dans une lettre de Charles du Boishamon, publiée par M. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ (POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, *Correspondance politique de Barthélémy Pocquet... 1848-1873*. Paris, 1976, page 139), ne subsistent que quelques numéros conservés à la Bibliothèque Nationale. (BUFFET, CARDOT et WATELET, *op. cit.*, page 35.)

(2) C'est le cas, entre autres, de « *L'Opinion universelle* », de Rennes. (BUFFET, CARDOT et WATELET, *op. cit.*, page 42.)

dites des périodiques : comptabilité, lettres de rédacteurs et de lecteurs, listes d'abonnés, articles manuscrits, etc., ont pour la plupart disparu, soit qu'elles aient été détruites, volontairement ou non, soit qu'elles demeurent dans la poussière de greniers inconnus des chercheurs. Ainsi est-il presque toujours impossible de bien connaître ce que l'on pourrait nommer les coulisses d'un journal : sa situation financière, son tirage exact, les hésitations, les dissentiments, voire les querelles de ses rédacteurs, ainsi que les réactions de ses lecteurs les plus assidus (exception faite, sur ce dernier point, des lettres publiées dans le journal lui-même). C'est dire le très grand intérêt de l'ouvrage récemment publié par M. Pocquet du Haut-Jussé, professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Rennes, sous le titre : « *Correspondance politique de Barthélémy Pocquet, rédacteur du « Journal de Rennes. 1848-1878* ».

Fondé en 1844, le « Journal de Rennes », tri-hebdomadaire puis quotidien a poursuivi sans interruption sa publication jusqu'en 1915 ; il est donc, incontestablement, le plus durable de tous les journaux politiques rennais des origines à nos jours ; il a exercé, pendant presque trois quarts de siècle, une grande influence sur l'opinion bretonne car son audience allait souvent bien au-delà des limites de l'Ille-et-Vilaine (3).

(3) Dès le début de sa publication, le « Journal de Rennes » prend comme sous-titre « Echo de la Bretagne », ce qui prouve qu'à l'instar de ses deux confrères rennais de la fin du règne de Louis-Philippe il entend s'adresser à l'ensemble de la province. (CARDOT C.-A., *Les grands faits de l'année 1848 en France et la presse rennaise*. « Annales de la Faculté de Droit et des Sciences économiques de l'Université de Clermont », année 1966, Paris, Dalloz, 1966, pages 67-68.)

Sous le Second Empire, le nombre des abonnés du « Journal de Rennes » est en augmentation constante dans les Côtes-du-Nord, dans le Finistère et, surtout, dans le Morbihan (où il passe, en moyenne, de 40, de 1854 à 1859, à 353, de 1868 à 1870). En 1869, le « Journal » compte, selon les statistiques préfectorales établies comme les années précédentes avec la collaboration des services postaux, 718 abonnements en Ille-et-Vilaine (ce qui ne tient pas compte des souscripteurs rennais recevant leur journal, non par l'intermédiaire des Postes, mais par les soins de porteurs, constituant un service privé) et 612 dans les autres départements bretons ; il est également diffusé, d'ailleurs, dans d'autres départements de l'Ouest, et notamment en Mayenne. Tous ces chiffres peuvent nous paraître dérisoires par rapport au tirage actuel des grands quotidiens régionaux ; ils sont en réalité très remarquables pour l'époque qui n'est pas encore, surtout en province, celle des feuilles à grande diffusion. Notons, en outre, que le « Journal de Rennes », en 1870, est de loin le plus important des journaux rennais : son confrère bonapartiste, le « Journal d'Ille-et-Vilaine », compte deux fois moins d'abonnés, son audience étant de surcroît très réduite en dehors du département. (CARDOT C.-A., *La diffusion de la presse rennaise en Bretagne sous le Second Empire*. Communication au Congrès de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, Brest, 1971. Inédite.)

Petit-fils de l'un des premiers rédacteurs et co-propriétaires du « Journal de Rennes », M. Pocquet du Haut-Jussé possède dans ses archives familiales une très abondante correspondance politique, datant de la seconde moitié du XIX^e siècle et il convient, avant toute chose, de le remercier d'avoir ainsi achevé la publication (4) de ces lettres adressées à son grand-père, documents d'un intérêt considérable du point de vue de l'histoire des mentalités. Qu'il soit permis, toutefois, de regretter l'absence de bibliographie : aucune indication n'est donnée quant aux collections du « Journal » qu'il est actuellement possible de consulter (5) ; d'autre part, le lecteur est laissé dans l'ignorance de la plus grande partie des archives administratives de la presse rennaise (6) ainsi que des diverses études consacrées à celle-ci depuis une dizaine d'années. Certes, le propos de M. Pocquet du Haut-Jussé n'était pas de nous donner une histoire du « Journal de Rennes » ; il n'en demeure pas moins que celui-ci est constamment présent, et pour cause, dans la « correspondance politique » de celui qui fut pendant treize ans, l'un de ses principaux animateurs. Le « Journal » lui-même ne fait d'ailleurs l'objet que d'une présentation fort succincte, dans le cadre d'une « introduction biographique » consacrée à Barthélémy Pocquet (7). Par ailleurs, un index des noms patronymiques cités par les nombreux correspondants de ce dernier eût été très utile. Enfin, si l'on peut comprendre, à la rigueur, que tous les passages d'ordre privé aient été systématiquement exclus de cette publication, de même que

(4) Il y a quinze ans, M. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ a publié cinquante-cinq lettres adressées à son aïeul, de 1871 à 1875, par le Colonel Carron, député d'Ille-et-Vilaine à l'Assemblée Nationale, en y joignant trois lettres de Vincent Audren de Kerdrel datant de la même période. (POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, *Correspondance politique du Colonel Carron, représentant d'Ille-et-Vilaine à l'Assemblée Nationale*. Rennes, Plihon, 1961, in-8° (128 pages). Extrait des « Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne », tome XL, 1960, pages 81-210.)

(5) La collection la plus complète du « Journal de Rennes » est conservée à la Bibliothèque Municipale de Rennes ; celle des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, don de M. Pocquet du Haut-Jussé, commence au 1^{er} janvier 1848. (BUFFET, CARDOT et WATELET, *op. cit.*, page 38.)

(6) Deux extraits de rapports établis par Gallix, inspecteur général de la presse sous le Second Empire, et conservés aux Archives Nationales, sont publiés avec la « Correspondance politique » de Barthélémy Pocquet (*op. cit.*, pages 58-59), mais de nombreux documents de même nature se trouvent aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine.

(7) POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, *Correspondance politique de Barthélémy Pocquet...*, *op. cit.*, page 10. En annexe à une lettre d'Audren de Kerdrel, de 1865, nous trouvons, plus loin, d'intéressantes précisions touchant la propriété du « Journal », des origines à 1869 (*op. cit.*, pages 82-83).

toutes les formules de politesse, il semble à première vue regrettable que quelques lettres aient été simplement analysées (8) et que le texte de beaucoup d'autres ait été tronqué (9). Une publication intégrale n'aurait-elle pas été, en dernière analyse, plus satisfaisante ?

Ceci dit, M. Pocquet du Haut-Jussé vient d'enrichir encore une œuvre exemplaire d'historien ; depuis de longues années, il n'a cessé de nous donner de nombreux travaux, aussi précieux les uns que les autres, consacrés pour la plupart à la Bretagne des temps modernes et contemporains et sa grande compétence, son érudition, son souci de l'exactitude dans les moindres détails, se trouvent à chaque page de cette correspondance publiée par ses soins. Tous les correspondants de Barthélémy Pocquet, amis politiques et autres, ont été identifiés avec la plus grande précision et tout ce qui, dans ces écrits vieux d'un siècle, pouvait paraître obscur, a été minutieusement expliqué en des notes nombreuses, souvent très détaillées.

Ainsi, nous nous retrouvons au cœur d'un XIX^e siècle provincial, ardemment catholique et s'efforçant, en politique, de concilier des convictions libérales avec un certain attachement à la tradition monarchique. Tout ceci offre un immense intérêt dans le cadre de l'histoire des idées politiques, d'autant plus que les animateurs du « *Journal de Rennes* » apparaissent toujours comme des « hommes de bonne volonté », sincèrement dévoués au bien public, parfaitement indépendants et désintéressés. A un lecteur mécontent, Barthélémy Pocquet écrit pour le « féliciter » d'avoir « désabonné » sa belle-mère et il ajoute : « Nous n'avons jamais eu d'autre réponse à faire à ceux qui ne trouvent pas le « *Journal de Rennes* » à leur goût » (10). Ce langage est celui d'un

(8) On regrette de ne pouvoir connaître la teneur des lettres de Sébastien Laurentie (*op. cit.*, pages 46-47), de l'archevêque de Rennes (*op. cit.*, page 119), d'Alphonse de Pioger (*op. cit.*, page 148) et du recteur de Henanbihen (*op. cit.*, page 171), ainsi que le texte de la circulaire du « Comité des Amis de l'Ordre », de décembre 1850 (*op. cit.*, pages 28-29).

(9) Pourquoi, par exemple, avoir supprimé apparemment de nombreux passages de la lettre de Théodore Delbez, du 9 mai 1848, et, notamment, un développement sur la concurrence et l'association inspiré de Louis Blanc ? (*op. cit.*, pages 15-16). Pourquoi les lettres de Béguin et de Pierre Jouin, de cette même année 1848, sont-elles, elles aussi, mutilées ? (*op. cit.*, pages 16-19).

(10) Cette lettre date de 1876 (POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, *op. cit.*, pages 203-204). Cinq ans plus tôt, Léon Philouze écrivait, au sujet de la possibilité d'une entente avec le « Comité » constitué en Ille-et-Vilaine par le Comte de Chambord : « Ces messieurs savent qu'ils ne peuvent nous faire aucune proposition d'accord sans respecter notre indépendance »

homme libre, dont la bonne foi est toujours entière (11). Le « Journal » n'a d'autres propriétaires que ses principaux rédacteurs et ces derniers, n'ayant de comptes à rendre qu'à eux-mêmes, au propre comme au figuré, écrivent ce qu'ils veulent, comme ils le veulent, quand ils le veulent, ce qui n'exclut pas, certes, quelques dissensions dont la « Correspondance politique » nous donne plusieurs exemples. Ces hommes « de valeur et de cœur, écrivains de talent » (12) n'ont pas d'ambitions personnelles, exception faite du cas d'Audren de Kerdrel ; ils ne recherchent ni les honneurs, ni les places ce qui pourrait bien être d'ailleurs l'une des causes de leur échec, leurs adversaires républicains n'ayant pas hésité, en 1848 comme en 1870, à s'emparer purement et simplement des postes administratifs plus ou moins abandonnés par les représentants des régimes déchus.

La « Correspondance politique » constitue une documentation de premier ordre sur l'état des esprits en Bretagne, de la fin de la Monarchie de Juillet aux premières années de la Troisième République et elle nous conduit assez souvent à réviser un certain nombre de points de vue, notamment en ce qui concerne les lendemains de la chute de l'Empire (13). Cependant, cette lecture

(*op. cit.*, page 140). De même, sous le Second Empire, les rédacteurs et les amis du « Journal de Rennes », profondément catholiques, ont fait preuve de la plus grande indépendance à l'égard d'une hiérarchie dont le ralliement au régime établi est, par eux, sévèrement jugé ; c'est ce que nous montre, par exemple, une lettre de J. de Lescoët, de 1859 (*op. cit.*, pages 49-50). En collaboration avec l'évêque, promu archevêque par la grâce de Napoléon III, l'administration préfectorale fait naître alors un journal destiné tout spécialement à concurrencer le « Journal de Rennes » dans les milieux catholiques bretons ; il s'agit du « *Messager de l'Ouest* » dont il est question à différentes reprises dans la « Correspondance politique » et, en particulier, dans une lettre de P.S. Vert de 1858 (*op. cit.*, page 45). Contrairement à ce qu'écrivit à cet égard M. Pocquet du Haut-Jussé (*op. cit.*, page 38, note 1), Mgr Brossays Saint-Marc est loin d'être le seul fondateur, officieux, du « *Messager* », dont la création est l'œuvre conjointe de la préfecture et de l'évêché, comme le prouve le dossier du journal conservé aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine où nous l'avons découvert il y a une dizaine d'années.

(11) A propos de leur attitude à l'égard de la Troisième République naissante, les légitimistes d'Ille-et-Vilaine ont été récemment taxés de « mauvaise foi » (*Centenaire de la III^e République. Actes du Colloque de Rennes, 15-17 mai 1975*. Paris, Delarge, Editions universitaires, 1976, page 290). Cette accusation qui, au demeurant, ne paraît pas s'expliquer par un parti-pris d'hostilité, est complètement dépourvue de fondement ; on doit la considérer comme une sorte de lapsus.

(12) POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, *op. cit.*, page 211.

(13) Sur la fameuse question du drapeau, Charles du Boishamon, personnellement partisan du « tricolore », tout en comprenant « les répu gnances du Prince », écrit en juillet 1871 : « Beaucoup dans les classes

pourrait donner parfois une idée quelque peu inexacte de la ligne politique, souvent déconcertante, du « *Journal de Rennes* », auquel il convient de se reporter ; on pourrait en effet être tenté de conclure que ces « légitimistes » rennais ont été déçus, navrés, ulcérés, par l'intransigeance du Comte de Chambord ; en réalité, inconsciemment peut-être, ces hommes ne voulaient pas la Monarchie, comme nous l'avons montré il y a déjà plusieurs années (14) ; ils refusaient une véritable restauration et leurs vues étaient, de ce fait, incompatibles avec celles du Prince. Le 5 septembre 1870, rappelons-le, le « *Journal de Rennes* » commente la chute de l'Empire en s'écriant : « Les lois de la morale existent pour les empereurs comme pour les autres et on ne les viole pas impunément... profitons donc de la leçon et ne livrons pas nos destinées aux mains d'un homme, quel qu'il soit » (15), ce qui est une condamnation, sans réserve, du principe même de la souveraineté monarchique, défini comme immoral. Huit jours plus tard, le même « *Journal* » déclare solennellement : « Nous n'avons aucune antipathie, aucun préjugé contre la République... Encore une fois, c'est la liberté qu'il nous faut ; c'est le gouvernement du pays par le pays, c'est la décentralisation » (16). Les hommes du « *Journal de Rennes* » rejettent ce que La Borderie nomme « la royauté inconditionnelle » (17), incarnée par Henri V et ils souhaitent, tout au plus, selon l'expression d'un de leurs contemporains, député à l'Assemblée Nationale, une « monarchie libérale », c'est-à-dire un régime fort peu différent, en dernière analyse, de la République (18). Ces pseudo-légitimistes sont des orléanistes

moyenne et populaire acceptent le manifeste » — (du Comte de Chambord) — « vu qu'ils ne tiennent plus à un drapeau déshonoré, disent-ils, par la victoire de la Prusse » (*op. cit.*, page 139). Ce texte ouvre des horizons nouveaux à l'historien des mentalités. Depuis fort longtemps, on répète, en effet, qu'Henri V était seul, ou presque, à vouloir le drapeau blanc ; la réalité historique pourrait être différente, en tout cas dans les pays à forte tradition légitimiste.

(14) CARDOT (C.-A.), *La fin du Second Empire vue de Rennes. Janvier-octobre 1870*. Rennes, 1970, pages 55-59. Extrait des « Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne », tome L.

(15) « *Journal de Rennes* », 5 septembre 1870, page 1. — CARDOT, *op. cit.*, page 37.

(16) « *Journal de Rennes* », 12 septembre 1870, page 1. — CARDOT, *op. cit.*, pages 39-40.

(17) POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, *op. cit.*, page 161.

(18) « ...est-il bien vrai de dire qu'il y ait un abîme entre la Monarchie libérale et la République conservatrice ? Je ne le suppose pas », écrit en 1871 le Comte de Chambrun, député de la Lozère, et ce dernier cite le Duc de Broglie, parlant de la Hollande qui sut passer de la Monarchie à la République « avec une sorte d'indifférence magnanime ». (Le Comte DE CHAMBRUN, *Fragments politiques*. Paris, Garnier, 1872, pages 330-332.)

qui s'ignorent, en ce sens qu'ils veulent, au fond d'eux-mêmes, un gouvernement qui soit l'émanation de la bourgeoisie, comme au temps de Louis-Philippe, tout en s'accommodant du suffrage universel ; c'est ce qu'ils nomment « le gouvernement du pays par le pays », formule qui revient sans cesse sous leurs plumes avant d'être proclamée par Thiers, le 8 juin 1871, à la tribune de l'Assemblée installée à Versailles (19), et ils sont, par avance, en accord avec Agénor Bardoux (aïeul de notre actuel président de la République) qui écrira, quelques années plus tard, de la bourgeoisie française qu'elle a « un dernier rôle à jouer, celui d'être le guide de la démocratie en lui servant de contrepoids » (20).

L'un des fondateurs du « *Journal de Rennes* », Audren de Kerdel, est un membre influent de l'Assemblée Nationale et, en 1871, il préside le groupe légitimiste au sein duquel il dévoile très tôt ses véritables sentiments (21). Les idées et le rôle de ce personnage, parlementaire dans l'âme (22), méritaient d'ailleurs une étude approfondie et exhaustive à partir de ses nombreux articles, de ses discours à la tribune des différentes assemblées dont il a été membre, de ses essais historiques et de ses lettres. On peut en dire autant du « *Journal de Rennes* », dont l'histoire reste à écrire, de même que celle du mouvement légitimiste et de ses déviations.

CHARLES-ANTOINE CARDOT

(19) A l'occasion du vote sur l'abrogation des lois d'exil, Thiers déclare : « Il faut que les Princes veuillent reconnaître que la Monarchie est au fond une République (on l'a définie : le gouvernement du pays par le pays), une République avec un président héréditaire ». (Cité par Pierre de Luz, *Henri V*. Paris, Plon, 1931, page 346.)

(20) BARDOUX (Agénor), *La Bourgeoisie française*. Paris, Calmann-Lévy, 1886, page 436.

(21) A Bordeaux, en février 1871, des réunions politiques se tiennent « dès les premiers jours », dont un député royaliste de la Haute-Loire nous a laissé le récit : « ...la Droite se réunissait dans les salons de M. Journus, député de la Gironde ; Audren de Kerdel était président... je ne puis oublier qu'un jour, de Belcastel ayant voulu parler des chances de retour de la Monarchie légitime, avec la franchise qui était la plus belle qualité de son caractère et de son talent, le président de Kerdel l'arrêta court et traita sa motion d'imprudente avec un ton d'irritation et d'aigreur qui me parut inspiré par une prudence excessive, dans une réunion qui comptait tous les légitimistes de l'Assemblée ». (B^{on} DE VINOLS DE MONTFLEURY, *Mémoires politiques d'un membre de l'Assemblée Nationale Constituante de 1871*. Le Puy, 1882, page 19.)

(22) Cinq ans après son échec aux élections législatives de 1863, Kerdel écrit à Pocquet : « Je crois avoir reçu mon congé définitif de Dieu et des hommes. Dieu m'a éloigné de mon centre politique et fixé sur une terre ingrate » — (Le Morbihan) — ; « Quant aux hommes, ils me refusent, même à Vitré, des suffrages sans lesquels je ne puis rien. » (POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, *op. cit.*, page 104.)